

*M. Brutails*  
*17*

JOSEPH BARRÈRE

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX

# LA BOËTIE ET MARAT

EXTRAIT

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

LEGS  
Auguste BRUTAIS  
1859-1926



BORDEAUX

IMPRIMERIES GOUNOUILHOU

9-11, RUE GUIRAUDE, 9-11

1923



à Monsieur J. A. Brutsails  
Archiviste du département de la Gironde  
Membre de l'Académie

Hommage cordialement confraternel

J. Muret



# LA BOËTIE ET MARAT

Par M. Joseph BARRÈRE.



Vers la fin du *xvii<sup>e</sup>* siècle, le *Discours de la Servitude volontaire* d'Estienne de La Boétie, perdu dans les *Mémoires de l'Etat de France sous Charles Neufiesme*, était à peu près tombé dans l'oubli <sup>1</sup>. On sait par le récit de Tallemant des Réaux avec quelles difficultés le cardinal de Richelieu, curieux d'en connaître le texte, parvint à se procurer le fameux opuscule de l'ami de Montaigne <sup>2</sup>. Cependant le *Contr'un* ne disparut pas complètement et il eut encore d'illustres lecteurs aux *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles. Le cardinal de Retz <sup>3</sup>, Montesquieu <sup>4</sup> et Jean-Jacques Rousseau <sup>5</sup> semblent l'avoir connu et s'en être parfois inspirés.

A la veille de la Révolution, le *Contr'un* reparait. A cette époque tragique où le mot « liberté » allait bouleverser le monde, l'innocent écrit de La Boétie fut transporté du domaine de la rhétorique sur le terrain de la politique et l'« exercitation » platonique transformée en une arme de combat. Le texte du discours de la Servitude volontaire, « traduit en langage moderne pour servir aux passions du jour », fut l'objet de deux éditions en 1789 et 1790 <sup>6</sup>.

1. *Œuvres complètes d'Estienne de la Boétie*. Bordeaux, Gounouilhou; Paris, Rouam, 1892, par Paul Bonnefon, 1 vol. in-4° (introduction, p. L-LI).

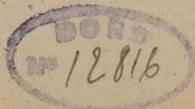
2. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, troisième édition, revue par MM. de Monmerqué et Paulin. Paris, 1862, in-12 (t. I, p. 433).

3. Lire dans la *Conjuration du comte Jean Louis de Fiesque* (Paris, Claude Barbin, 1665, p. 60 et suiv.) les discours de Vincent Calcagno, de Verrina et du comte de Fiesque. Ces discours donnent l'impression d'un *Contr'un* rajeuni et purgé de son excès de rhétorique.

4. Montesquieu, dans les immenses lectures qui préparèrent la composition de l'*Esprit des lois*, avait dû rencontrer la *Servitude volontaire*. Lorsqu'il écrit : « La servitude commence toujours par le sommeil » (*Esprit des lois*, XIV, ch. 13), il semble reprendre une pensée de La Boétie sur le sommeil des peuples asservis.

5. R. Dezeimeris, *De la Renaissance des lettres à Bordeaux au *xvi<sup>e</sup>* siècle*; discours de réception prononcé à l'Académie de Bordeaux le 17 décembre 1863 (page 42 du tirage à part).

6. Paul Bonnefon, *op. cit.* Introduction, p. LII, n. 3.



Cependant le *Contr'un* avait déjà été utilisé, dans une circonstance intéressante, par un théoricien qui s'en était servi sans le dire. En 1774, à l'occasion « de la nouvelle élection du Parlement d'Angleterre », Marat (Jean-Paul), le futur démagogue, publia, en langue anglaise, un opuscule destiné à « réveiller les Anglais de leur léthargie ». Cet ouvrage, traduit en français par l'auteur lui-même en 1792, est intitulé : *Les Chaines de l'esclavage*<sup>1</sup>. Il porte en sous-titre : « Ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples, les ressorts secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'État qu'ils emploient pour détruire la liberté et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme. »

Marat raconte, dans la notice préliminaire, la somme de travail qui lui fut nécessaire pour mener à bien la composition de ce libelle : « dévorer trente mortels volumes, en faire des extraits, les adapter à l'ouvrage, le traduire et l'imprimer, tout cela fut l'affaire de trois mois. Le terme était court, il fallait toute mon activité, et mon ardeur était sans bornes : pendant cet intervalle je travaillai régulièrement vingt et une heures par jour : à peine en prenais-je deux de sommeil, et pour me tenir éveillé je fis un usage si excessif de café à l'eau qu'il faillit me coûter la vie, plus encore que l'excès du travail. L'ouvrage sortit enfin de dessous la presse. Le désir extrême que j'avais qu'il vit le jour à temps, soutint mon courage jusqu'à cette époque : aussi, lorsque je l'eus remis aux publicateurs, croyant n'avoir plus rien à faire que d'en attendre tranquillement le succès, tombai-je dans une espèce d'anéantissement qui tenait de la stupeur : toutes les facultés de mon esprit étaient étonnées, je perdis la mémoire, j'étais hébété, et je restai treize jours entiers dans ce piteux état, dont je ne sortis que par le secours de la musique et du repos. »

Pour composer son libelle, Marat a fait quelques emprunts à Machiavel et à Montesquieu, mais il a surtout mis à contribution l'opuscule de La Boétie dont le titre se retrouve presque littéralement sous sa plume lorsqu'il écrit : « Que d'esclaves volontaires ! » (Page 81.) Dans ses grandes lignes, le livre de Marat s'inspire largement de la *Servitude volontaire*.

« Commençons, dit Marat, par jeter un coup d'œil sur l'aptitude plus ou moins grande des peuples à conserver leur liberté, nous examinerons ensuite les moyens mis en jeu pour la détruire. » (Page 22.) Ce plan, tracé en quelques mots, concorde assez exac-

---

1. J.-P. Marat, *Les Chaines de l'esclavage*. Paris, Adolphe Havard, 1833, 1 vol. in-8°.

tement avec les deux parties de la dissertation de La Boétie. La Boétie recherche tout d'abord comment il se peut faire qu'un peuple abdique sa liberté au point d'en perdre jusqu'au souvenir. La Boétie montre ensuite par quels artifices (pouvoir de l'accoutumance, long temps écoulé, jeux, spectacles, festins, largesses au peuple, corruption, multiplication des créatures, abus de la religion, mise à l'écart des gens instruits, etc.) le «tiran» sait fonder et maintenir son injuste domination. Ces idées se retrouvent pour ainsi dire échelonnées sous forme de têtes de chapitres dans les *Chaines de l'esclavage* : Du pouvoir du temps, Des fêtes, Gagner l'affection du peuple, Avilir les peuples, Corrompre le peuple, Flatter l'avarice du peuple, De la débauche, Se faire des créatures, Éteindre l'amour de la gloire, Encourager la servitude, Écarter des emplois les hommes de bien, Hypocrisie des princes, Désarmer les sujets, Multiplier les créatures du gouvernement, De l'ignorance, De la superstition, Sottise des peuples, Le peuple forge ses fers, etc.

Ce sont là formules abrégatives dont l'origine ne saurait échapper à des lecteurs longuement familiarisés avec le discours de la Servitude volontaire. Mais l'inspiration du *Contr'un* ne se révèle pas seulement dans les grandes lignes du libelle de Marat, nous allons en trouver d'autres preuves plus manifestes et plus précises.

On sait comment le «sommeil» apparaît à La Boétie comme une conséquence, sinon comme une excuse, de la «servitude». « Il n'est pas croyable, dit-il, comme le peuple dès lors qu'il est assujetti tombe si soudain en un tel et si profond oubli de la franchise qu'il n'est pas possible qu'il se réveille pour la ravoïr. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 22, ligne 6.) Et plus loin : « Ce moyen, ceste pratique, ces allèchements avoient les anciens tirans pour endormir leurs sujets sous le joug. » (*Serv. volont.*, p. 37, ligne 29.)

Marat avait été séduit par cette pensée, il l'adopte; pour lui, comme pour La Boétie, le «sommeil» est le commencement et le couronnement de la perte de la liberté : « Dans les temps de calme et d'abondance, au milieu des succès d'un gouvernement paisible, les nations entraînées par le courant de la prospérité s'endorment sans défiance entre les bras de leurs chefs, et la voix d'un Dieu ne les réveillerait pas de leur léthargie. » (Page 9.) Plus loin : « Aussi pour retenir les peuples dans les fers, les princes ont-ils jugé plus sûr de les conduire peu à peu à l'esclavage en les endormant. » (Page 49.) Et encore : « Pour enchaîner les peuples on commence par les endormir. » (Page 50.) Etc., etc.

Pour Marat, après La Boétie, la «lâcheté» est la seule raison

d'être de l'impuissance du peuple à secouer le joug : « Ces tranquilles citoyens ne voient pas qu'ils ne gagnent rien par leur lâcheté que d'être opprimés plus audacieusement, qu'ils donnent plus de prise à la tyrannie et que lorsqu'ils veulent enfin en arrêter les progrès, il est souvent trop tard. C'est l'ambition sacrilège du gouvernement qui le porte à attenter à la liberté publique, mais c'est la lâcheté des peuples qui laisse forger leurs fers. » (Page 150.) On connaît les tirades indignées de la *Servitude volontaire* sur la « lâcheté ».

Par contre, l'amour de la liberté suscite les plus nobles émulations, développe les sentiments les plus élevés, engendre tous les courages : « Lorsque, écrit Marat, le désir de s'illustrer enflamme les citoyens et que leur âme n'a soif que de gloire, intrépides défenseurs de leur liberté, aucun péril ne les étonne, aucun obstacle ne les décourage, aucune considération ne les arrête. » (Page 88.) La Boétie avait dit : « C'est chose étrange d'ouïr parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceux qui la défendent. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 8, ligne 16.)

Passant des données générales à l'examen des détails, l'on retrouve, non plus seulement les idées de La Boétie, mais souvent ses expressions mêmes, dont la rhétorique artificielle s'est précisément trouvée dans le goût déclamatoire du futur rédacteur de *L'Ami du Peuple*.

Quelques citations donneront un aperçu du procédé de l'auteur des *Chaînes de l'esclavage*.

« En lisant, dit Marat, la déplorable histoire des peuples soumis au gouvernement féodal, on voit avec plaisir que les despotes jouissaient rarement eux-mêmes de la liberté qu'ils enlevaient aux autres. Esclaves, à leur tour, des ministres et des valets qu'ils chargeaient de leurs ordres, plusieurs ont été renfermés dans leurs palais, plusieurs aussi ont été déposés et reclus dans des couvents, quelques-uns ont été massacrés et presque tous ont passé leurs jours dans des transes. Or, le spectacle des alarmes dans lesquelles ils ont vécu et des tourments qu'ils ont souffert console un peu des maux effroyables qu'ils ont fait à l'humanité. » (Page 49, note 1.)

On retrouve dans ces lignes le reflet de plusieurs passages de la *Servitude volontaire* condensés pour la mise en valeur d'une pensée identique. La Boétie avait écrit : « Qu'on discoure toutes les anciennes histoires, qu'on regarde celles de notre souvenance et on verra... » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 50, ligne 14). « Voilà pourquoi la plupart des tirans anciens estoient communément tués par leurs plus favoris... » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 53, ligne 31.

Cf. *Serv. volont., op. cil.*, p. 45, ligne 30.) « Mais c'est plaisir de considérer qu'est-ce qui leur revient de ce grand tourment et le bien qu'ils peuvent attendre de leur peine et de leur misérable vie. » (*Serv. volont., op. cil.*, p. 56, ligne 12.)

Marat écrit : « L'entrée au despotisme est parfois douce et riante. Ce ne sont que jeux, fêtes, danses et chansons. Mais dans ces jeux (a) le peuple ne voit point les maux qu'on lui prépare, il se livre aux plaisirs (b) et fait retentir les airs de ses chants d'allégresse. Insensés (c), tandis qu'ils s'abandonnent à la joie, le sage (d) entrevoit déjà les malheurs qui menacent de loin la patrie et sous lesquels elle succombera un jour; il découvre dans ces fêtes les premiers pas de la puissance au despotisme; il aperçoit les chaînes couvertes de fleurs prêtes à être étendues sur les bras de ses concitoyens. » (Page 51.) ... « Le peuple romain (e)..., ce maître absolu de la terre était passionné des spectacles, la magnificence des fêtes fut le moyen dont se servirent, pour se l'attacher, ceux qui lui ravirent sa puissance et sa liberté. Pour captiver le peuple, les princes ont quelquefois recours aux largesses. César (e), parvenu à l'empire, combla de dons ses officiers, ses soldats et le peuple. Alors on entendit de tous côtés la stupide multitude s'écrier : « Vive l'empereur ! » Tel ramassant un sesterce (e) s'épuisait en éloges sur la libéralité (e) de son nouveau maître. » (Page 53.) « Les empereurs romains usaient de cette politique, ils donnaient au peuple des festins, des spectacles, et alors on entendait la multitude s'épuiser en éloges sur la bonté de ses maîtres (e). »

Plusieurs passages bien connus de la *Servitude volontaire* se retrouvent ici :

(a) « Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bestes estranges, les médailles, les tableaux et autres telles droguerics, c'estoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le prix de leur liberté, les outils de la tyrannie. Ce moyen... avoient les anciens tirans pour endormir leurs sujets sous le joug. » (*Serv. volont., op. cil.*, p. 36, ligne 24.)

(b) « Toujours le peuple a eu cela : il est au plaisir qu'il ne peut honnestement recevoir tout ouvert et dissolu. » (*Serv. volont., op. cil.*, p. 38, ligne 5.)

(c) « Pauvres et miserables peuples insensés. » (*Serv. volont., op. cil.*, p. 12, ligne 6.)

(d) « Toujours s'en trouve-t-il quelques-uns qui sentent le poids du joug... ce sont ceux-là qui ayant l'entendement net et l'esprit clairvoyant ne se contentent pas de regarder ce qui est devant leurs pieds s'ils n'advisent et derrière et devant... pour juger de

celles du temps advenir... ce sont ceux-là qui ayant la teste d'eux-mêmes bien faite, l'ont encore polie par l'estude et le sçavoir.» (*Serv. volont., op. cit.*, p. 30, ligne 9.)

(e) « Les romains tirans s'avisèrent... de festoyer souvent les dizaines publiques, abusant ceste canaille... qui se laisse aller, plus qu'à toute autre chose, au plaisir de la bouche... Les tirans faisoient largesse d'un quart de blé, d'un sestier de vin et d'un sesterce et lors c'estoit pitié d'oûir crier Vive le Roi!... Tel eust amassé aujourd'hui le sesterce et se fut gorgé au festin public, bénissant Tibère et Néron et leur belle libéralité, qui, le lendemain... » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 37, ligne 36.) « Ce qu'on ne trouvera pas estrange vu ce que ce peuple là mesme avoit fait auparavant à la mort de Jules César... Mais après sa mort ce peuple là qui avoit encore en la bouche ses banquets et en l'esprit la souvenance de ses prodigalités... lui fit plus d'honneur, etc. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 38, lignes 18 et suiv.)

Voici quelques lignes de la *Servitude volontaire* passées à peu près textuellement dans le texte de Marat :

## LA BOÉTIE

« Mais ceste ruse de tirans d'abestir leurs sujets ne se peut pas congnoistre plus clairement que par ce que Cyrus fit envers les Lydiens..... On lui apporta nouvelles que les Sardains s'estoient révoltés, il les eust bientôt réduits sous sa main, mais ne voulant pas ni mettre à sac une tant belle ville, ni estre toujours en peine d'y tenir une armée, il s'avisait d'un grand expédient pour s'en assurer; il y établit des bordeaux, des tavernes et jeux publics... il se trouva si bien de ceste garnison que jamais depuis contre les Lydiens ne fallut tirer un coup d'épée. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 35, ligne 40.)

## MARAT

« Mais il est rare que les princes emploient la violence pour avilir leurs sujets... Cyrus ayant appris que les Lydiens s'étaient révoltés, ne voulant pas saccager leurs villes, moins encore y mettre de fortes garnisons; s'avisait d'y établir des jeux publics, des tavernes, des lieux de débauche : dès lors il ne fut plus dans le cas de tirer l'épée contre ces peuples. » (*Chaines de l'esclavage*, p. 61.) (Sous ces lignes, Marat inscrit gravement en note, Hérodote, liv. I. Pourquoi ne cite-t-il pas La Boétie?)

\* \* \*

« Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs... c'étoient aux peuples anciens les appasts de la servitude, le prix de leur liberté, les outils de la tyrannie. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 36, ligne 24.)

\* \* \*

« Ainsi les jeux, les fêtes, les plaisirs sont les appats de la servitude et deviennent bientôt le prix de la liberté, les instruments de la tyrannie. » (*Châines de l'esclavage*, p. 63.)

\* \* \*

« C'est le peuple qui s'asservit, ... qui ayant le choix d'estre serf ou d'estre libre quitte sa franchise et prend le joug. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 9, ligne 33.)

\* \* \*

« Le peuple ne se laisse pas seulement enchaîner, il présente lui-même la tête au joug. » (*Châines de l'esclavage*, p. 291.)

\* \* \*

« Pareillement, dès lors qu'un roi s'est déclaré tiran, tout le mauvais, toute la lie du royaume, je ne dis pas un tas de larronneaux et essorillés... mais ceux qui sont taschés d'une ardente ambition et d'une notable avarice s'amassent autour de lui et le soutiennent pour avoir part au butin et estre sous le grand tiran tiranneaux eux-mesmes. » (*Serv. volont., op. cit.*, p. 46, ligne 26.)

\* \* \*

« Enfin, c'est une observation constante qu'en tout pays les débauchés, les femmes entretenues, les valets, les chevaliers d'industrie, les faiseurs de projets, les joueurs, les escrocs, les espions, les chenapans sont pour le prince, ils attendent un sort de la cour... et ils sont toujours prêts à devenir les suppôts du despotisme. » (*Châines de l'esclavage*, p. 85.)

\* \* \*

« Aujourd'hui ne font pas beaucoup mieux ceux qui ne font guères mal aucun, mesme de conséquence, qu'ils ne fassent passer devant quelque joli

\* \* \*

« Il [le prince] a recours à la ruse et cherche à colorer ses desseins. « *Pour le bien de l'Etat* », ce beau prétexte dont ceux qui gouvernent couvrent leurs pro-

propos du bien public et soulagement commun.» (*Serv. volont. op. cil.*, p. 39, ligne 43.)

jets ambitieux, est sans cesse dans sa bouche.» (*Châines de l'esclavage*, p. 94.)

\* \* \*

\* \* \*

« Entre autres choses il [Xénophon] dit cela que les mauvais rois se servent d'étrangers à la guerre... ne s'osant fier de mettre à leurs gens, à qui ils ont fait tort, les armes en main.» (*Serv. volont., op. cil.*, p. 34, ligne 22.)

« La plupart des princes ont même poussé la politique jusqu'à désarmer leurs sujets, crainte qu'ils ne vissent à sentir leur force et à en faire usage lorsqu'ils sont opprimés.» (*Châines de l'esclavage*, p. 136.)

\* \* \*

\* \* \*

« Les tyrans mesme... vouloient fort se mettre la religion devant pour garde-corps et, s'il estoit possible, emprunter quelque eschantillon de la divinité.» (*Serv. volont., op. cil.*, p. 41, ligne 48.)

« Mais jusqu'où ne vont point les tyrans? Après avoir porté leur puissance au dernier excès, ils affectent d'être plus que des hommes, ils ont l'impudente folie de se donner pour des dieux.» (*Châines de l'esclavage*, p. 325.)

Nous bornerons là nos citations<sup>1</sup>; elles suffisent à montrer comment les *Châines de l'esclavage* sont inspirées de la *Servitude volontaire*; elles en sont la paraphrase envenimée. Beaucoup de lecteurs préféreront la naïve rhétorique de La Boétie à la déclamation du farouche démagogue dont nous n'avons pas à apprécier le rôle historique mais qui, dans la circonstance, ressemble singulièrement à un plagiaire.

1. Le vocabulaire de Marat porte lui aussi l'empreinte de la *Servitude volontaire*; il lui emprunte quelques mots et plusieurs expressions épars dans son texte.

